



# INSTITUT D'ANCHIN

Un suivi, une dimension humaine, un cadre pour réussir

## L'Institut d'Anchin, partenaire des entreprises

À l'Institut d'Anchin, nous nous engageons à former les talents de demain, pour répondre aux défis du monde professionnel et aux enjeux sociétaux actuels.

### Notre mission est claire

*accompagner les jeunes dans leur apprentissage pour qu'ils deviennent des collaborateurs compétents, créatifs et engagés, capables de relever les défis de demain.*

Pour continuer à faire grandir cette ambition, votre soutien est essentiel. En choisissant de verser votre taxe d'apprentissage à l'Institut d'Anchin, vous contribuez à former une génération prête à construire le futur tout en valorisant l'engagement de votre entreprise pour l'éducation.

### À quoi sert la taxe d'apprentissage ?

Elle finance les formations technologiques et professionnelles, favorisant l'apprentissage et l'innovation.

**87 %** : Collectés par les OPCO (Opérateurs de Compétences) pour financer les dispositifs d'apprentissage dans votre branche professionnelle.

**13 %** : Le solde, versé directement aux établissements habilités, dont l'Institut d'Anchin fait partie.

### Comment cela fonctionne ?

- 01 ➤ Connectez-vous sur [soltea.education.gouv.fr](http://soltea.education.gouv.fr)
- 02 ➤ Créez un compte Employeur avec votre code SIRET
- 03 ➤ Recherchez "**Institut d'Anchin**" ou tapez **UAI : 0593256U**
- 04 ➤ **Affectez votre pourcentage !**

## Un partenariat gagnant pour l'avenir !

En soutenant l'Institut d'Anchin, vous participez activement à la formation de futurs professionnels prêts à relever les défis de votre secteur. Pour toute question ou accompagnement dans vos démarches, n'hésitez pas à nous contacter.



**03.27.86.42.54**



**[institutanchin.cneap.fr](http://institutanchin.cneap.fr)**